

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « STUDIO 3D » en abrégé « STUDIO 3D »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré
8ème Tranche ILOT 13 LOT 175 SECTION CY PARCELLE
108, Lot 175, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STUDIO 3D » en abrégé « STUDIO
3D »

Objet : La Société a pour objet tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger tant pour son compte que pour le compte des tiers :

- Production Audiovisuelle et multimédia ;
- Production d'artistes ;
- Marketing digital ;
- Conseil en image ;
- Communication Événementielle ;
- Production d'œuvres cinématographiques ;
- Communication 360 ;
- Le reportage et les tournages ;
- Le montage et la post-production ;
- La photographie ;
- Achat et vente de matériel relatifs à la vidéographie et la photographie ;
- Les prestations diverses ; Et pour la réalisation de l'objet social :
 - L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.
 - La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser la

réalisation et le développement de ceux-ci.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré 8ème Tranche ILOT 13 LOT 175 SECTION CY PARCELLE 108, Lot 175, Ilot 13

Dirigeant(s) M CRONZE EHUA KOUASSI JOSEPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04600 du 11/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32464/GTCA/RC/2023 du 11/05/2023

